

Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Haute-Savoie

L'Artisanat,  
des entreprises de proximité

# L'irrésistible ascension de l'entreprise Provendi



Xavier Thiry a repris l'entreprise il y a un an et demi.

**Crée il y a une soixantaine d'années, l'entreprise Provendi est passée de la fabrication d'un produit unique à celle de plus de 170 références pour des marques du monde entier.**

Si dans votre salle de bain vous possédez un gel douche Le Petit Marseillais ou Le Petit Olivier, vous vous imaginez certainement que ce produit, dont le nom fleurit bon la Provence, a été fabriqué dans une usine du sud de la France. Et bien détrompez-vous : il a été élaboré au cœur du Chablais, à Bons très précisément, dans les laboratoires Provendi.

L'histoire de l'entreprise Provendi (nom qui n'a d'ailleurs rien à voir avec la région méditerranéenne citée plus haut) est assez incroyable. Tout commence dans les années 50, à Evian, lorsqu'un petit industriel franco-suisse se lance dans la fabrication d'un seul et unique produit : le désormais célèbre savon rotatif jaune à base de véritable savon de Marseille. Un savon qui trouvera sa place dans l'ensemble des établissements scolaires français. L'usine déménage ensuite à Thonon avant de

s'installer sur la zone industrielle des Bracots, à Bons, au début des années 90.

La mono-production du savon rotatif va durer une cinquantaine d'années, « jusqu'au jour où le premier client de Provendi, le ministère de l'Éducation nationale, décide de remplacer les savons rotatifs par des pousse-mousse chinois moins chers... », raconte Xavier Thiry, qui a repris l'entreprise il y a un an et demi.

La société chablaisienne décide alors de diversifier et de vendre du savon liquide à des marques de cosmétiques. Son premier client sera Le Petit Marseillais. « C'est à partir de là que le savon solide a remplacé le savon liquide dans nos chaudrons », souligne Xavier Thiry. Car la particularité de Provendi est d'être l'une des quatre usines françaises à fabriquer son propre savon. Et la seule à le confectionner sous forme liquide. C'est d'ailleurs à ce titre que l'entreprise chablaisienne a reçu le label du Patrimoine vivant (lire ci-dessous).

Aujourd'hui, Provendi, qui emploie une trentaine de salariés, continue à produire du savon rotatif commercialisé sous



Provendi produit 600 tonnes de savon par mois.

sa propre marque (c'est d'ailleurs le seul produit), vendu dans des boutiques de décoration (une gamme multicolore avec des savons plus petits sera commercialisée très prochainement). Mais elle confectionne surtout du savon liquide - 600 tonnes par mois - pour une soixantaine de clients repartis dans le monde entier. « 20 % de notre production part à l'exportation, explique Xavier Thiry. Principalement aux États-Unis et en Europe du nord ».

## Les savons 100% naturels gagnent du terrain

Les produits confectionnés par Provendi sont vendus en grandes surfaces (Le Petit Marseillais est resté le premier client) mais aussi en pharmacies, en boutiques de décoration, en jardinerie ou encore via la vente par correspondance. Deux tiers des produits sont déjà conditionnés en flacons, le reste est livré en vrac. C'est notamment le cas pour les marques de lessive à base de savon de Marseille ou les détergents écologiques.

Depuis quelque temps, l'entreprise de Bons a le vent en

poupe. Ce pour deux raisons : d'abord parce que le marché du savon liquide grignote celui du savon solide (qui reste néanmoins majoritaire) mais surtout parce que Provendi bénéficie de l'engouement pour les produits naturels. « 90 % des savons vendus actuellement sur le marché sont fabriqués à base de sulfate, c'est-à-dire de pétrole », explique Xavier Thiry. Or, on commence à découvrir que le sulfate est cancérigène. « Et le directeur de Provendi l'assure : les 3 500 m<sup>2</sup> de l'entreprise bonnoise peuvent encore aisément supporter une hausse de la production.

AMÉLIE LÉCOYER

## LA RÉCOMPENSE D'UN SAVOIR-FAIRE RARE

Le label Entreprise du patrimoine vivant, reçu par Provendi il y a un mois, est une marque du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Il a été mis en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels rares. S'agissant de Provendi, son savoir-faire porte sur les opérations de saponification et de dilution, ainsi que sur les recherches en laboratoire.